

NEWS

Mars 2021

Hautot
Pourville
Petit-Appeville



Collecte des déchets verts

La Newsletter-n° 61



Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes
de gazon



petits
branchages



feuilles,
taille de
végétaux



plantes,
végétaux
flétris



**Utilisez uniquement les sacs
remis par la Mairie.**
Pas de gravats, pots de fleurs,
jardinières ...

Vos sacs sont détériorés ?
Vous pouvez les remplacer muni
d'une pièce d'identité
et d'un justificatif de domicile.

Pour faciliter le travail de l'équipe de collecte
et permettre le ramassage, **il est impératif de
sortir les sacs la veille au soir** et de présenter
ces sacs ouverts aux points habituels de
collecte des ordures ménagères et de disposer
les branchages en fagot à côté des sacs
(diamètre des branches inférieur à 5 cm et
d'une longueur inférieure à 50 cm).

TOUS LES MARDIS

du **06 avril 2021**

jusqu'au

26 octobre 2021

inclus

MAIRIE D'HAUTOT-SUR-MER

Ouverture : du Lundi au Vendredi

8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Tel: 02.35.84.24.55

mairie@hautot-sur-mer.fr

www.hautot-sur-mer.fr